

Un choix justifié par la Ville

« À Marly, les tarifs de la cantine tiennent compte du quotient familial. Si nous avons créé deux tranches supplémentaires, c'est parce que certaines familles de la tranche 3 s'étonnaient de payer le même prix que des familles ayant un quotient familial très élevé. Nous aurions pu, comme à Montigny, opter pour un tarif unique, mais nous avons préféré jouer la carte de la solidarité sociale. Ces familles plus modestes ont d'ailleurs salué notre geste », déclare Catherine Saint-Mard, élue en charge des affaires scolaires. Elle insiste : « Incluant le temps périscolaire, qui n'est pas une simple garderie, le service cantine ne se limite pas aux seuls repas. Le coût comprend aussi les transports en bus, les charges de personnel, mais aussi l'amélioration de la cantine en maternelle... Le leurre serait de

penser que plus le nombre d'enfants augmente, moins le coût est élevé. En effet, vu l'augmentation exponentielle des inscriptions, il nous faut proportionnellement augmenter le nombre d'encadrants, investir dans du matériel, voire à terme dans de nouveaux locaux ».

Soumise au tarif de la cuisine centrale de Vitry-sur-Orne (7,58€ le repas, dont 4,08€ pour la part du conseil départemental), la facture de la cantine scolaire s'élevait à 501 719€ l'an passé et la part payée par les parents représentait 247 904€. « Tous les ans, soit à la cuisine centrale, soit au conseil départemental, ces prix augmentent », confirme encore Catherine Saint-Mard. D'où la question : une cantine entièrement municipale ne serait-elle pas plus économique ? Catherine Saint-Mard en convient.